

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE COLOMIERS

L'An Deux Mille Vingt-Cinq et le huit décembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de COLOMIERS, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de COLOMIERS, sous la présidence de Monsieur Philippe BRIANÇON.

Etaient Présents(es) :

Mmes : CHANCHORLE - BERRY-SEVENNES - DENON - MARTIN - MAILLARD
MM : BRIANÇON - LAMY - ROQUES – VIGNAU - FAURE

Etaient Excusés(es) :

Mmes : TRAVAL-MICHELET - AUGUENOIS -
MM. : LAURENT- BLANC - ROQUE - DUPUCH - AUBIN

BUDGET PRINCIPAL DU CCAS - VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

Monsieur le Vice-Président indique que le Conseil d'Administration doit aujourd'hui se prononcer sur l'affectation de l'excédent d'investissement d'un montant de 15 439.72 €, qui est constaté, ce même jour par le Conseil d'Administration en sa séance.

Il est proposé ainsi de reporter cet excédent de la façon suivante sur l'exercice budgétaire en cours :

Section d'investissement			
DEPENSES EN €		RECETTES EN €	
Chapitre 21 - compte 2188 <i>(Autres immobilisations Corporelles)</i>	15 439.72	Chapitre 001 - Compte R001 <i>(Report d'excédent d'investissement)</i>	15 439.72
Total Section d'investissement	15 439.72		15 439.72
TOTAL GENERAL BUDGET PRINCIPAL	15 439.72		15 439.72

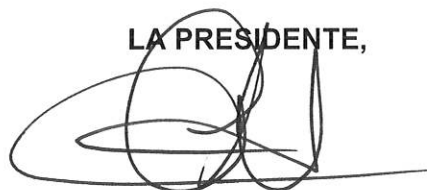
**OUI LE VICE-PRESIDENT DANS SON EXPOSE,
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DELIBERE, ET A L'UNANIMITE :**

- **APPROUVE** - le budget supplémentaire proposé ;

Accusé de réception en préfecture
031-263101081-20251208-1-DE
Date de réception préfecture : 10/12/2025

- **DONNE** - mandat à Madame la Présidente, ou à défaut à son représentant, afin de prendre toute mesure nécessaire à la bonne mise en œuvre de la présente délibération.

LA PRESIDENTE,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Karine TRAVAL-MICHELET

Publié le